



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affiliation

Question écrite n° 61587

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les demandes de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars) concernant l'amélioration de la couverture maladie universelle. En effet, la Fnars souhaiterait que son seuil soit relevé de 200 francs au minimum dans un premier temps puis qu'une prise en charge dégressive soit instaurée en fonction de la hausse des revenus, jusqu'au SMIC. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61587

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3049